

Compte rendu rencontre à la préfecture du 02 décembre 2011

Bien sûr personne n'attendait de cette rencontre un changement fondamental des orientations de la préfecture et des collectivités locales.

Son premier intérêt c'est d'abord qu'elle ait eu lieu. Nous demandions cette sorte de table ronde depuis des années. Il a fallu toute notre persévérance collective, les interventions et diverses initiatives des uns et des autres, la nuit des sans logis pour que la préfecture décide de l'organiser. Un autre intérêt c'est que nous l'avons préparé collectivement et que nous avons pu remettre un mémorandum qui formalise un point de vue et des propositions concrètes soutenues collectivement. Le mémorandum a été remis à Mme la Préfète, au Maire de St Etienne et au Président du Conseil Général. Ce mémorandum marque une étape. C'est peut être la première fois depuis bien longtemps qu'autant d'associations s'adressent en commun aux pouvoirs publics pour le droit au logement avec un point de vue sur la situation et des propositions précises. Ca va compter.

Alors que retenir de cette rencontre ? Elle a permis de montrer la détermination des associations à faire respecter le droit au logement pour tous, à mettre immédiatement à l'abri les personnes à la rue. Elle a permis aussi d'avoir quelques informations supplémentaires et de mesurer où en sont les représentants des collectivités locales (Maire de St Etienne qui est aussi le Président de St Etienne Métropole, Président du Conseil Général) et de la Préfète.

Comme l' a signalé Yves Mme la Préfète a donc annoncé 4 choses :

- Pour l'immédiateté, continuer ce qui se fait (donc pas de prise en compte pour l'instant de la gravité du problème et des propositions que nous avançons pour mettre à l'abri dans les semaines qui viennent les familles à la rue notamment dans les bâtiments et logements vides)
- Pour le moyen terme la constitution de groupes de travail autour de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (ex DDASS) avec une première rencontre avant Noël (qui sera invité ? pour discuter de quoi? ça reste flou).
- L'envoi d'une lettre à tous les maires du département pour leur demander de mettre à disposition des logements pour l'accueil d'urgence (son prédécesseur l'avait déjà fait aux maires de l'agglomération stéphanoise sans grand résultat).
- L'annonce de sa volonté de remplacer des hébergements en chambres d'hôtel par des logements (elle est revenu en parlé à Yves à la fin de la rencontre).

Cette Préfète se veut ouverte au dialogue. Alors volonté de réellement mettre en œuvre des solutions qui permettraient d'avancer vers le droit au logement pour tous et pour la préfecture de sortir de l'illégalité, ou gant de velours dans une main de fer ? Nous verrons, en tout cas la rencontre a confirmé que pour déverrouiller les choses, l'essentiel va dépendre de notre travail et de nos initiatives.

Voici ci dessous des bribes du débat en fonction de mes notes, pour compléter ce qu'on envoyé Yves et Jean Pierre. c'est bien sûr forcément partiel et partial puisque que j'ai noté ce que je comprenais et ce qui m'interpellaient le plus.

En introduction Mme la Préfète annonce qu'il s'agit "de faire le point sur l'hébergement d'urgence";

Puis projection d'un Powerpoint présenté par Mme Faure de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale). Normalement les services de la préfecture devraient nous l'envoyer.

Puis la préfète reprend la parole pour dire "Il ne faut pas rêver, les crédits de l'Etat n'augmenteront

pas. (...) Si dos à dos nous travaillons mieux peut-être qu'on pourra améliorer les choses. (...) mieux utiliser les outils actuels". Puis elle donne la parole aux associations.

L'évêque de St Etienne, Monseigneur Lebrun:

Il remercie de cette rencontre demandé depuis longtemps.

" (...) le 115 ne répond plus (...) Nous pensons à ceux qui n'arrivent pas à entrer dans le dispositif (...) Ce qui est fait par les associations est très important(...) Les associations ont des propositions précises à faire."

Le président du Secours catholique, Jean Pierre Gurcel lit un texte qu'il a déjà envoyé sur cette liste.

"Les enfants, les femmes et les hommes à la rue doivent bénéficier de l'aide de la République dont nous connaissons tous ici les valeurs fondamentales. Ils doivent bénéficier également des textes qui les protègent tant au plan international qu'au plan européen et national.(...) qu'en est il des gens déjà présents sur notre territoire ? Doit-on les abandonner à leur détresse en fermant les yeux (...)Nous considérons qu'il y a parfois nécessité à s'élever au-dessus des lois si celles-ci tournent le dos à la morale fondamentale." Il donne des exemples concrets.

La présidente du Secours populaire, Dominique Roche précise en deux phrases qu'ils agissent surtout sur l'aide alimentaire.

Maria d'EMMAUS qui était accompagnée de la présidente parle de la réalité de terrain qu'ils affrontent : "le 115, les CHRS, sont saturés (...) Il y a un problème réel. 300 personnes environ sont à la rue (...) Nous faisons des propositions pour mettre ces personnes immédiatement à l'abri et nous demandons des groupes de travail. (...)"

Le responsable de Renaître informe notamment qu'ils ont 80 appels par jour en moyenne.

Le responsable de Pierre Valdo précise simplement "Nous ne sommes pas une association militante, nous essayons de faire notre travail le mieux possible."

Georges Günther du réseau solidarité roms, présente le mémorandum signé par 15 associations, parle des immeubles et des logements vides notamment dans le parc HLM, donne une liste d'immeubles vides à mobiliser tout de suite pour mettre à l'abri les personnes à la rue (...) "Mme la préfète combien de logements vides sur le département dans le parc HLM ? (...) Avec l'approfondissement des inégalités nous avons une aggravation de la pauvreté chez nous et dans le monde, cela nécessite un changement dans les priorités politiques et pour le logement d'agir réellement pour assurer le droit au logement pour tous (...) Il est nécessaire d'arrêter la destruction massives des logements HLM, Mme la Préfète, combien de logements HLM détruits ces dix dernières années, combien sont prévus à la démolition dans la prochaine période ? (...)" Puis il détail les propositions faites par le réseau solidarité roms (voir le mémorandum).

Yves Scanu du collectif pour que personne ne dorme à la rue présente le collectif . (...) "L'Etat ne respecte pas lui même ses propres lois. (...)" Il parle de la loi DALO et annonce que plusieurs dossiers vont être déposés à la commission de médiation, que l'Etat sera obligé suivant la loi de loger ces familles. (...) " Notre mémorandum donne des pistes de réflexions. (...)". Il parle des demandeurs d'asile qui trouvent du travail et qui malgré tout ne sont pas régularisés.

Robert Grando président de Triangle, parle du problème que leur pose l'accueil dans leurs locaux de familles de demandeurs d'asile à la rue : " Ce n'est pas notre rôle, nous accueillons un public particulier et la cohabitation de ce public avec des familles demandeurs d'asile est explosif et crée de graves problèmes".

Mme la Préfète "On peut bénéficier de la loi DALO à condition d'être en régularité, sur le territoire français.(...) Il n'y a pas eu encore de contentieux sur le DALO dans la Loire. (...) Je respecterai la loi française, il faut être en règle sur le sol français pour le DALO." (*Remarque : c'est une demi vérité ou un demi mensonge puisqu'elle ne parle là que du logement, mais pour l'hébergement le DALO s'applique y compris si les personnes sont en situation irrégulière suivant le loi.*) "Nous sommes le pays au monde qui consacrons le plus d'aides sociales, 670 milliards d'€. (...)"

Mr Ferlin secrétaire général de la préfecture reprend la proposition du réseau roms de donner une autorisation de travail quand il y a des CDD et des temps partiels au lieu d'exiger uniquement des CDI et des temps complets: "On parle de ressources pérennes. Un CDD ne garantit pas la pérennité de la ressource.(...)"

Mme la Préfète se dit d'accord avec la mise en place de groupes de travail.

Maurice Vincent Maire de St Etienne:

"La situation est extrêmement difficile.(...) La vérité c'est de dire que ma position ne peut pas se concentrer sur cette question des familles en difficultés sans tenir compte du reste de la situation stéphanoise. (...) Ma responsabilité est globale. (..) Depuis 2008 nous avons une très forte augmentation de demandeurs d'asile et depuis 2008 une diminution du nombre d'emplois disponibles. (...) Le nombre de pétitions que je reçois montre l'incapacité de nos concitoyens à accepter la présence durable de populations défavorisées proche de chez eux. (...) Nous sommes la ville qui accueille le plus de demandeurs d'asile. (...) On ne peut que se référer au cadre de la loi. On ne peut pas aller au delà. (...) la ville de St Etienne a fait son devoir, elle continuera de le faire, mais pas au delà. Je ne veux pas concentrer la précarité sur St Etienne. (...) Quand des populations occupent illégalement des lieux, je ne peux pas l'accepter dans le cadre de la loi. Je ne peux pas tolérer des squats dans des bâtiments publics. Ma hantise est qu'il y ait des morts.(...)" A propos des roumains : "Des solutions sont à trouver au niveau européen." Puis il dit : "Cette politique sera poursuivie parce qu'il y en a pas d'autre."

Sur les logements et bâtiments vacants : "Ces logements sont vacants mais tous destinés à quelque chose. C'est dans le cadre de la rénovation urbaine. (...) La plupart des bâtiments cités sont destinés à être vendus. Certains sont en cours de vente." Puis : "La ville de St Etienne participera à ce groupe de travail dans le cadre de cette politique."

A propos de la question de tenir compte des enfants pour le logement notamment pour les roms roumains : "C'est d'abord aux parents à assurer leur intégration et à protéger leurs enfants."

La Préfète propose d'adresser une lettre aux maires du département pour créer des accueils dans leurs communes.

Jean François Barnier Maire du Chambon Feugerolles, Président de l'association des maires de la Loire :

Un discours peu compréhensible sans cohérence, il parle pèle mêle de cohésion sociale, de mixité sociale, des handicapés, etc...

Bernard Bonne Président du Conseil Général :

"66 % du budget de fonctionnement du Conseil Général va à l'aide sociale. (...) Nous aidons les enfants qui sont isolés et se retrouvent sans accompagnement. (...) Je crois que nous avons le pourcentage de mineurs isolés étrangers le plus important de France par rapport à la population ce qui prouve que les conditions d'accueil dans le département ne sont pas si défavorables que ça. (...) Nous plaçons les jeunes majeurs en hôtel ou en maison. (...) Nous essayons de faire le maximum. On ne peut pas négliger nos ligériens.(...) Aidons les personnes à ne pas venir trouver chez nous ce qu'ils n'ont pas dans leur pays."

Ensuite discussion:

Yves Scanu revient sur ce qu'il est possible de faire tout de suite.

La préfète affirme qu'elle souhaite construire. (...) "Les chambres d'hôtels nous coûtent chères. On peut faire autre chose pour accueillir mieux." A un autre moment en s'adressant au Maire de St Etienne elle parle des fonds européens pour le logement des personnes en grande précarité "Ils ne sont utilisés qu'à 1 %."

Maria d'Emmaus :

Revient sur des actes immédiats pour mettre à l'abri les personnes à la rue. Elle revient sur le travail considérable d'Emmaus: "Nous avons 1 millions d'€ de ressources propres, qui ne sont pas des subventions. (...) Le juge a accordé des délais pour l'expulsion de Neyron (...) Il y a donc bien des possibilités pour mettre à l'abri les personnes. (...) A court terme qu'est-ce qu'on fait?"

Jean Pierre Gurcel du Secours catholique :

"Il y a des friches industrielles qui pourraient être utilisées, qui pourraient faire l'objet d'une reconversion."

Georges Günther :

La solidarité ça existe aussi à St Etienne.

"Nous allons vous remettre le mémorandum soutenu par 15 associations avec des propositions pour des actes immédiats".

Il revient sur les logements et bâtiments vides: "Les mobiliser serait le plus rapide et le moins coûteux. (...) La politique de destruction massive de logements HLM n'a pas d'abord à voir avec le droit au logement pour tous mais beaucoup avec la volonté de retendre le marché du logement sur l'agglomération, c'est ce qui s'écrit dans des documents officiels. (...) Les fonds européens et régionaux pour le logement des personnes en grande précarité ne sont pas utilisés parce que ce sont les collectivités locales qui doivent présenter des projets. Ici elles ne le font pas pour des raisons politiques."

Maria:

Est-ce qu'il est possible de réquisitionner?

La Préfète:

Oui c'est possible mais il faut des conditions particulières et c'est l'Etat qui paye.

Yves Scanu:

Demande de pérenniser la réquisition de l'immeuble de la Pérrotière.

La Préfète :

Jamais je régulariserai un bâtiment qui a été ouvert par la force, qui a été de fait imposé. Vous m'en auriez parlé avant on aurait pu en discuter.